

est-il nécessaire qu'il soit brun ? Plusieurs se demandent pourquoi, en beaucoup d'endroits, les scapulaires sont de couleur grise, tandis qu'ailleurs ils sont bruns.

— Une tertiaire abonnée.

RÉPONSE : D'abord, en ce qui concerne la *matière*, dont doit être fait le scapulaire du T.-O., il faut qu'il soit de laine, en tout ou du moins, en majeure partie. Si donc il y avait, dans un scapulaire, plus de coton que de laine, il n'y aurait plus là matière *valide* pour un scapulaire du T.-O.

Quant à la *couleur* du scapulaire, l'usage permet indifféremment les *deux* couleurs, brune ou gris-cendré. D'ordinaire, chaque tertiaire préférera suivre, à cet égard, la coutume de sa fraternité.

Rappelons, à ce propos, qu'en permettant de remplacer par une médaille unique les cinq scapulaires en usage parmi les fidèles, le Souverain Pontife a formellement excepté le scapulaire ou *petit habit* des T.-O. Ce scapulaire ne peut donc pas être remplacé par une médaille.

FR. M.-ANSELME. O. F. M.



Ce que l'on pense du Tiers-Ordre

Ce qui manque

Depuis plusieurs années surtout, on a institué mille et mille œuvres, mille associations de toute nature. Presque toutes, elles fonctionnent mal, elles végètent, elles périssent. Ce sont des chapelles qui ont remplacé l'Eglise, ce sont des dissolvants de l'unité chrétienne ; ce sont des faillites de travaux et de peines, et des ruines pour la charité catholique. Elles sont bien calquées, copiées souvent même sur le Tiers-Ordre, mais avec le sacrifice en moins. Voilà la cause de leur insuccès.

Léon XIII disait : « Il y a de nos jours beaucoup de catholiques encore, mais il y a peu de vrais chrétiens. Le Tiers-Ordre, lui, fait de vrais chrétiens et des chrétiens apôtres. »

(Discussions de Congrès.)